\*\*\*\* \*num\_20 \*an\_2021 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**Au printemps 2020, certains prédisaient une explosion à venir des naissances en France, du fait du confinement. Neuf mois plus tard, on constate en réalité une chute importante. Comme toujours après une grande crise sanitaire ou économique.**

L’idée était séduisante. Les couples confinés, lovés dans l’intimité de leur foyer, se seraient-ils rapprochés au point d’engendrer un boom des naissances neuf mois plus tard ? Alors que les premiers chiffres de la natalité post-pandémie sont désormais disponibles, c’est avéré : la France se dirige plutôt vers une chute importante de son taux de fécondité.

« D’après les données de l’Insee, le nombre d’enfants nés en décembre 2020, neuf mois après le premier confinement, est de 7 % inférieur à celui de décembre 2019, et celui de janvier 2021, de 13 % inférieur à celui de janvier 2020. C’est exceptionnel, même si cela s’inscrit dans un contexte de baisse continue de la natalité depuis une dizaine d’années », remarque Gilles Pison, professeur au Muséum national d’histoire naturelle et chercheur associé à l’Institut national d’études démographiques (INED).

**« Situation inédite »**

Pour les spécialistes, toutes les conditions semblent réunies pour une prolongation du « baby crash » dans les mois à venir. « Nous sommes dans une situation inédite qui mêle crise sanitaire, crise de confiance et crise économique », note Arnaud Régnier-Loilier, chercheur associé à l’INED. « Historiquement, les crises économiques sont suivies d’une baisse de la fécondité. C’est le cas après la Grande Dépression des années 1930, après le choc pétrolier de 1973 et après la crise financière de 2007 », rappelle le démographe. A la fin de ces crises majeures, on assiste à des phénomènes de rattrapage, les projets de bébés ayant seulement été repoussés à des lendemains meilleurs.

Dans l’histoire récente, les démographes remarquent aussi une chute brutale des naissances dans les pays touchés par les grippes espagnole de 1918 et asiatique de 1957. Des phénomènes d’autant plus marqués que ces maladies touchent gravement les personnes en âge d’avoir des enfants, contrairement au Covid-19.

Plus tôt dans notre histoire, les grandes épidémies ont toujours fortement entravé la fécondité, mais pas forcément pour les mêmes raisons. « Au XVIIe siècle en France, les nombreux épisodes de peste ont des conséquences très fortes à ce niveau-là. Ces maladies peuvent s’accompagner d’une diminution de la fertilité, et de nombreux couples sont séparés par le décès de l’un des conjoints », observe Isabelle Séguy, chercheuse à l’INED spécialisée en démographie historique.

**Une croyance**

A cette époque, les couples ne reportent pas volontairement leurs projets d’enfant, puisque la limitation volontaire des naissances n’apparaît qu’au XVIIIe siècle dans les classes aisées. Mais dans ces périodes difficiles, les conditions pour tomber enceinte ne peuvent pas être réunies. « Ces épidémies s’accompagnent souvent de problèmes de ravitaillement, et de famines. Les femmes dénutries sont sujettes à des fausses couches et à des phénomènes d’aménorrhée, qui bloquent l’ovulation quand le corps est trop faible pour assumer une grossesse. »

En 2021, en Occident, les naissances sont désormais contrôlées, et la majorité des bébés désirés. Dès lors, les critères de variation de la natalité sont surtout économiques et sociaux : les futurs parents attendent d’avoir réuni certaines conditions pratiques pour accueillir leur premier enfant. Le taux de fécondité évolue donc d’un pays et d’une année à l’autre selon le taux de chômage, les politiques familiales ou encore l’accès aux modes de garde.

Demeure néanmoins l’idée coriace que les événements exceptionnels pourraient doper la libido. « Cette croyance m’évoque une rumeur entendue lorsque j’étais étudiant, s’amuse Gilles Pison. On racontait qu’en 1965 une panne d’électricité à New York avait rapproché les couples et causé une augmentation des naissances. On a vérifié les chiffres ultérieurement. Neuf mois après la panne, il n’y a eu aucune hausse. C’était complètement fantasmé. »

\*\*\*\* \*num\_32 \*an\_2021 \*quart\_4 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**L’Institut national d’études démographiques a publié, mercredi 22 décembre, une note de conjoncture qui balaie les principaux bouleversements liés à la crise sanitaire, principalement en 2020, de la natalité à l’espérance de vie.**

Baisse des naissances et des mariages, augmentation de la mortalité… La crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné des bouleversements sur le plan démographique, sur lesquels revient l’Institut national d’études démographiques (INED) dans sa note de conjoncture parue, mercredi 22 décembre, dans la revue Population.

Les cinq auteurs de l’article d’une soixantaine de pages s’appuient sur les dernières données françaises disponibles, qui remontent à 2019 pour certaines, et pour les plus récentes à début 2021. Tout en reconnaissant que « le Covid a été une secousse » et a entraîné des résultats inédits, Didier Breton, professeur de démographie à l’université de Strasbourg et chercheur associé à l’INED, relativise ce constat.

Il estime que « cela ne va pas changer les grandes tendances démographiques » à l’œuvre depuis longtemps, telles que le maintien de l’indice de fécondité à moins de deux enfants par femme, les écarts de mortalité entre les femmes et les hommes et le désamour envers le mariage. Le point sur les principaux enseignements.

En France, en 2020, 736 000 enfants ont vu le jour, soit l’effectif le plus faible depuis 1945 (− 17 000 par rapport à 2019), comme le relevait déjà en janvier l’Institut national de la statistique et des études économiques. Les chiffres du début d’année 2021, pile neuf mois après le premier confinement, montrent également un nombre de naissances historiquement bas. « Sur ce point, le Covid a clairement eu un effet d’accélérateur, même si la baisse de la natalité est engagée depuis plus de dix ans, observe M. Breton. On aurait pu croire qu’on assisterait à une augmentation des conceptions pendant le confinement, or ça n’a pas du tout été le cas. »

La baisse est particulièrement visible dans deux tranches d’âge, relève l’INED, chez les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus de 40 ans. Pour les premiers, « les raisons tiennent sans doute à ce qu’il y a eu moins de cohabitations avec le confinement, et plus d’incertitude liée à l’avenir économique », tandis que « les difficultés d’accès aux services de procréation médicalement assistée [PMA] » ont probablement joué un rôle pour les seconds, selon M. Breton.

Le moindre recours à l’interruption volontaire de grossesse (IVG) enregistré en 2020 (220 000, soit – 4 % par rapport à 2019), malgré les mesures gouvernementales prises pour faciliter l’accès aux IVG médicamenteuses pendant la période, « laisse supposer que les grossesses débutées pendant les semaines de confinement furent globalement moins nombreuses », ajoute l’article.

Autre enseignement déjà souligné ces derniers mois : la surmortalité, de + 9,1 %, enregistrée en 2020, avec 668 900 décès. Un bouleversement qui s’accompagne d’une baisse de l’espérance de vie de six mois.

Deux conséquences directement liées au Covid-19, indiquent les chercheurs, même si « la mesure exacte de l’effet propre de l’épidémie sur le nombre de décès ne pourra être établie que lorsque les statistiques de mortalité par cause de 2020 seront connues ». L’effet possible sur les court et moyen termes, selon M. Breton, pourrait être « qu’on assiste à une petite baisse de la mortalité dans les prochaines années, parce qu’on a sans doute plus de personnes qui sont mortes plus tôt mais qui étaient déjà âgées ».

Fait inédit, sous l’effet cumulé de la hausse des décès et du faible nombre de naissances, le solde naturel a même été négatif en France au dernier trimestre 2020 et au premier trimestre 2021, « une première depuis les années d’après-guerre », souligne Didier Breton. Avec 67,4 millions d’habitants et 120 000 habitants en plus au 1er janvier 2021, le pays conserve cependant la plus forte croissance démographique de l’Union européenne, qui a perdu environ 300 000 habitants en 2020.

Le nombre de mariages s’est également effondré en raison de la pandémie, selon les estimations disponibles, en particulier au premier semestre 2020, avec un rebond enregistré en octobre (+ 28 % par rapport à 2019), brève fenêtre de tir d’allègement des contraintes sanitaires avant un nouveau tour de vis.

Cette baisse révèle « la dimension symbolique » du mariage, malgré sa perte de vitesse généralisée au fil des générations, selon M. Breton : « Même s’il s’agit d’une pratique minoritaire, on voit avec ces annulations ou ces reports qu’il ne s’agit pas d’un simple acte administratif, d’une contractualisation, ce que révélaient déjà les pics des mariages à des chiffres ronds, comme 40 ou 50 ans. »

Le dernier élément saillant de l’article, qui s’appuie sur les statistiques délivrées par le ministère de l’intérieur mais non consolidées à ce stade, concerne la forte baisse du nombre de titres de séjour d’au moins un an délivrés pour l’année 2020 (− 21 %). Ces données ne mesurent pas les flux de ressortissants des pays membres de l’Espace économique européen et de la Suisse, précise l’INED.

La diminution, à mettre en relation évidemment avec la fermeture des frontières, concerne au premier chef les titres de séjour délivrés pour les étudiants étrangers et pour des motifs professionnels. Si le nombre de titres de séjour n’est qu’un indicateur partiel des flux migratoires, « c’est une rupture de tendance avec l’augmentation constante que l’on connaît depuis 2014, voire 2011 », pointe M. Breton.

\*\*\*\* \*num\_46 \*an\_2023 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**La natalité, combat historique de l’extrême droite, est la grande oubliée du débat sur les retraites, plaide le Rassemblement national. Faisant mine d’oublier que l’autre composante démographique de l’équilibre du système est l’immigration.**

Pensez à votre retraite, faites des enfants. Voilà, en substance, le discours que tient le Rassemblement national (RN) depuis que s’est ouvert le débat sur la réforme engagée par Emmanuel Macron. Pour la formation de Marine Le Pen, les prévisions de déficit ne justifient pas une réforme, celui-ci pourrait être corrigé en redressant la courbe de la natalité et celle des gains de productivité. « Natalité » et « productivité » : le parti répète ces deux mots depuis le début de l’année 2023. Et pour cause : la politique nataliste fait partie des fondamentaux du Front national (ancien nom du Rassemblement national) depuis sa première campagne présidentielle, en 1974. Elle est à la jonction de deux courants du parti d’extrême droite, les catholiques traditionalistes et les identitaires, inquiets pour le substrat ethnique de la France.

Le principal souci du parti est de lutter contre « la submersion migratoire » : les « bons bébés », comme « les bons cotisants », sont ceux issus de « familles françaises ». En 2007, Jean-Marie Le Pen battait en brèche les chiffres de la natalité de l’Institut national d’études démographiques (INED), affirmant que le nombre de « naissances d’enfants français de souche » était insuffisant pour parer à « la substitution de population ». Le RN, toutefois, se veut plus subtil que le reste de l’extrême droite, qui appelle les Français à faire des enfants pour lutter contre le prétendu « grand remplacement », la théorie complotiste et raciste popularisée par l’écrivain Renaud Camus. Ainsi profite-t-il de la réforme des retraites pour remettre en avant ses propositions pour les familles françaises, comme il l’a déjà fait par le passé.

Cinq amendements

Parmi les amendements déposés par le groupe RN sur le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, qui porte la réforme des retraites, en vue de son examen en commission, cinq concernaient la politique familiale. Des reprises du programme présidentiel de Marine Le Pen, comme l’instauration d’une part fiscale pleine dès le deuxième enfant ou la création d’un prêt à taux zéro jusqu’à 100 000 euros pour le projet immobilier d’un jeune couple, le capital restant dû se transformant en don au troisième enfant. Un décalque d’une mesure appliquée en Hongrie par Viktor Orban, allié du RN, champion des politiques natalistes en Europe et organisateur d’un « sommet de la démographie » où s’affichaient, en 2021, Marion Maréchal et Eric Zemmour.

Ces amendements ont été considérés comme « cavaliers » par les administrateurs de l’Assemblée nationale, ce qui n’a pas empêché Laure Lavalette, corapporteuse du texte pour son groupe, de défendre sa ligne en commission des affaires sociales. « Il faut prendre conscience que toutes les ambitions sociales de ce pays ne sont possibles que par la natalité, a-t-elle assuré, mercredi 1er février. Comment se fait-il que nous ayons éludé le sujet ? » Le RN espère contourner cette irrecevabilité et a redéposé les amendements en vue du débat en séance publique, qui débute lundi 6 février.

« Une vision idéologique de la société »

Le débat sur la réforme des retraites a coïncidé avec la publication, le 17 janvier, du rapport démographique de l’Insee, qui souligne un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) en baisse, à 1,8 enfant par femme. La France demeure le pays le plus fécond de l’Union européenne. Cet ICF est un élément important des estimations du Conseil d’orientation des retraites (COR). En 2021, il avait revu à la baisse ses hypothèses de fécondité (1,8 contre 1,95), avec un impact très concret sur ses prévisions financières : 0,7 point de PIB à l’horizon 2070. Si l’on chutait à 1,6 enfant par femme, il faudrait ajouter 0,8 point de PIB à la même échéance.

Les députés RN rejoignent les inquiétudes exprimées dans une note du haut-commissaire au plan, François Bayrou, en mai 2021. Le maire de Pau réclamait un « pacte national pour la démographie », passant par la relance d’une politique nataliste et l’apport – « raisonnable » – de l’immigration. L’extrême droite n’a pas les mêmes pudeurs. Dans son programme présidentiel, Marine Le Pen écrit : « Choisir l’immigration, ce serait considérer que les êtres humains sont interchangeables, réductibles à des statistiques économiques. A l’inverse, faire le choix de la natalité, c’est s’engager à assurer la continuité de la nation, et la perpétuation de notre civilisation. »

« C’est une vision idéologique de la société, analyse Cécile Alduy, professeure à l’université Stanford (Californie) et spécialiste du discours de l’extrême droite. La retraite est un prétexte pour valider, avec un certain flair, une mesure d’essence identitaire et ethniciste, en la faisant passer pour économique et pragmatique. La politique nataliste du RN ne s’inscrit pas dans une politique familiale ou de justice sociale, mais dans un projet de société ethnicisant qui vise à favoriser la reproduction de la même société française. C’est une vision globale : l’individu est soumis à la cellule familiale, elle-même soumise à la cellule du peuple natif. La fécondité est un service rendu à la nation. »

« Grande cause nationale 2024 »

Depuis son retour en force à l’Assemblée nationale, le groupe RN a déposé divers amendements, à l’occasion des débats budgétaires, pour réserver l’ensemble des aides « aux seules familles dont au moins l’un des deux parents est français ». Il a également déposé une proposition de résolution visant à déclarer « la natalité française grande cause nationale 2024 ». La phrase, expurgée de l’adjectif « française », figurait déjà dans une proposition de loi déposée par Les Républicains en avril 2021. Les Français souhaitent avoir plus d’enfants, soulignaient les cosignataires, relevant le décalage entre le désir d’enfant – évalué à 2,39 par femme dans une étude de l’Union nationale des associations familiales – et l’indice de fécondité.

La droite et l’extrême droite dénoncent de concert la fin de l’universalité des allocations familiales, la réduction de la prime à la naissance ou la baisse du plafond du quotient familial, décidés sous François Hollande. A l’automne, Bénédicte Auzanot, députée (RN) du Vaucluse, justifiait sur le site d’extrême droite Boulevard Voltaire cette proposition : « Si nous ne relançons pas notre natalité, notre peuple disparaîtra. » Et faisait le lien entre la baisse du nombre de bébés en France et la fécondité « des Nigérianes, qui, chaque année, mettent au monde plus d’enfants qu’il n’en naît dans toute l’Union européenne ».

« Un pays se porte bien quand il a de nombreux enfants, insiste aujourd’hui Caroline Parmentier, députée (RN) du Pas-de-Calais à l’origine de la proposition. Il est question de familles françaises. Nous ne voulons pas, contrairement à Emmanuel Macron, d’une immigration de peuplement. » Quid d’une famille camerounaise installée en France et qui aurait six enfants, donc six futurs cotisants pour les retraites, lui demande-t-on ? « La manière dont vous posez le sujet est un peu brutale… Le sujet, ce n’est pas cela. Ils ont le droit de faire leurs enfants en France et d’être tranquillement là, mais les aides iront aux familles avec un parent français. »

Le sujet, pourtant, est un peu là. Le COR estime que, avec un solde migratoire faiblement positif – 20 000 personnes par an, contre 70 000 dans ses projections actuelles –, la part des dépenses de retraite progresserait de 0,7 point de PIB à l’horizon 2070. Soit l’équivalent de la révision à la baisse du taux de fécondité.

\*\*\*\* \*num\_66 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**Alors que le rapport annuel sur la démographie française publié par l’Insee souligne une chute de 6,6 % des naissances par rapport à 2022, le démographe Gilles Pison estime que cette baisse n’est pas alarmante.**

Avec 678 000 bébés nés en 2023, la France enregistre un nouveau record à la baisse des naissances depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Comment interpréter ces chiffres annuels ? Faut-il y voir la fin de l’exception française en matière de natalité ? Le démographe Gilles Pison, professeur au Muséum national d’histoire naturelle et conseiller de la direction de l’Institut national d’études démographiques (INED), rappelle que les périodes de baisse alternent, depuis cinquante ans, avec des périodes à la hausse. Et souligne une autre « tendance démographique lourde » : le retard des maternités.

La France enregistre depuis 2010 une baisse quasi continue des naissances, avec en 2023 encore une chute de 6,6 % par rapport à 2022, selon le rapport annuel publié par l’Insee. Ces chiffres marquent-ils un tournant majeur sur le plan démographique ?

Le nombre annuel de naissances fluctue d’une année à l’autre, avec, depuis la fin du baby-boom il y a cinquante ans, des périodes plutôt à la baisse, comme dans les années 1980 et le début des années 1990, ou encore aujourd’hui, et d’autres plutôt à la hausse, comme dans les années 2000. Il est difficile à ce stade de dire si la baisse actuelle s’inscrit dans ces fluctuations disons habituelles ou s’il s’agit des prémices d’une situation différente de celle qu’on a connue depuis la fin du baby-boom, marquée par une stabilité de la fécondité.

La baisse du nombre des naissances ne signe donc pas nécessairement une baisse de la fécondité des femmes ?

Pour connaître ce que nous appelons la descendance finale d’une génération de femmes, il faut attendre que celles-ci aient atteint 50 ans, ce qui permet de faire le bilan du nombre total d’enfants qu’elles ont eus dans leur vie. Et ce nombre est assez constant jusqu’à présent.

Les femmes nées en 1973, qui ont eu 50 ans en 2023, ont donné naissance à deux enfants en moyenne. Et c’est aussi le cas de celles nées en 1983, qui ont atteint 40 ans et en ont déjà eu 1,99 en moyenne selon les dernières statistiques, et devraient donc en avoir également deux, voire légèrement plus, à 50 ans. Elles auront eu finalement autant d’enfants que les femmes de la génération de leur mère, mais plus tard.

Le retard des maternités est en effet une des grandes évolutions démographiques de ces dernières décennies. Il y a cinquante ans, l’âge moyen à la maternité, tous rangs confondus, était de 26,5 ans. Les femmes avaient leur premier enfant en moyenne à 24 ans. Aujourd’hui, l’âge moyen est à 31 ans, avec le premier enfant à 29 ans en moyenne. Il s’agit d’une tendance démographique lourde.

Cette tendance au retard des maternités a pour effet de baisser le nombre de naissances enregistré une année donnée, et explique que l’indicateur conjoncturel de fécondité, qui s’établit à 1,68 enfant par femme en 2023, est moindre que la descendance finale. Jusqu’à présent cette dernière s’est maintenue à deux enfants.

La question se pose de savoir si les femmes vont continuer d’avoir au final deux enfants. Jusqu’ici elles ont « rattrapé » les générations d’avant. On manque de recul aujourd’hui pour dire que les générations nées dans les années 1990 et 2000 vont continuer à le faire.

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer la chute de la natalité enregistrée en 2023 ?

C’est difficile d’identifier ce qui pousse les hommes et les femmes à renoncer à un projet d’enfant, ou à le remettre à plus tard. Plusieurs facteurs peuvent y contribuer : une crise économique et une hausse du chômage – mais ce n’est pas le cas à l’heure actuelle –, l’inflation, qui peut créer un climat d’incertitude et de difficultés financières.

Un autre élément, souvent invoqué, est l’anxiété liée au changement climatique. Certains, considérant que nous sommes déjà trop nombreux sur terre, renonceraient à mettre un enfant au monde pour sauver la planète. Selon moi, s’empêcher d’avoir un enfant que l’on souhaite est une fausse bonne solution. L’urgence est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et il faut pour cela modifier nos modes de vie sans tarder. Penser qu’on y arrivera en stoppant la croissance démographique mondiale et en étant moins nombreux est illusoire car ce n’est pas possible dans un proche avenir en raison de l’inertie démographique. Mais on a besoin de recherches pour savoir quels facteurs jouent vraiment sur les intentions de fécondité et leur réalisation, pour l’instant il ne s’agit que d’hypothèses.

Avec cette baisse significative, comment la France se situe-t-elle par rapport à ses voisins européens ?

Les dernières données disponibles montrent que le phénomène de baisse des naissances est général. Seulement deux pays, l’Espagne et l’Italie, n’enregistrent pas de baisse. Mais ces pays ont un indicateur de fécondité déjà très bas, 1,2 enfant par femme, qui les met tout en bas du classement en Europe. A l’échelle de l’Union européenne, l’indicateur de fécondité était de 1,5 enfant par femme en 2020 et il doit être au-dessous en 2023.

Même avec la baisse de 6,6 % des naissances observée en 2023, la France reste dans le haut du classement au niveau européen. Pour utiliser une image sportive, on peut dire qu’elle est toujours en tête du peloton qui, lui, se resserre.

\*\*\*\* \*num\_70 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

Les naissances ont une nouvelle fois reculé en 2023. C’est l’enseignement majeur du bilan démographique annuel de l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), présenté mardi 16 janvier. En dépit de cette chute, la population a crû au rythme de 0,3 %, le même qu’en 2022. Deuxième pays européen le plus peuplé, derrière l’Allemagne, la France comptait 68,4 millions d’habitants le 1er janvier 2024.

La baisse de la natalité, enregistrée depuis 2011, relance chaque fois une question sensible : est-on en train d’assister à la fin du modèle démographique français, envié par nos voisins européens pour sa vitalité ? Ou la chute des naissances, de l’ordre de 6,6 % en 2023 par rapport à 2022, est-elle seulement conjoncturelle ?

Difficile à ce stade de répondre, disent les démographes, habitués à observer et à analyser les comportements sur plusieurs décennies. Certes, l’indice conjoncturel de fécondité (ICF), qui s’établit en 2023 à 1,68 enfant par femme, est cette année encore en baisse. Mais la France demeure, avec ces derniers résultats, une bonne élève au sein de l’Union européenne, dont l’ICF moyen s’élevait à 1,5 enfant par femme en 2020, date des dernières données disponibles, et devrait encore baisser.

La fécondité en chute dans toutes les classes d’âge concernées La fécondité est probablement l’élément le plus scruté, chaque année, dans ce bilan annuel. Alors que l’Insee titrait déjà, dans une publication de septembre, sur le « nombre de naissances au plus bas depuis la seconde guerre mondiale » en 2022, 2023 bat un nouveau record.

Ainsi, 678 000 bébés sont nés en 2023, soit 6,6 % de moins qu’en 2022, et presque 20 % de moins qu’en 2010, lorsque le dernier pic des naissances a été enregistré. Jusqu’à présent, rappelle le démographe Laurent Toulemon, spécialiste de la fécondité à l’Institut national d’études démographiques (INED), *« la baisse des naissances a été très faible jusqu’en 2014, puis entre 2014 et 2022, elles ont baissé sur un rythme à peu près stable, à l’exception du léger rebond de 2021 »*.

En parallèle de cette baisse – qui s’inscrit dans la durée –, l’indice conjoncturel de fécondité chute à 1,68 enfant par femme. Il était de 1,79 en 2022. *« Il faut remonter à 1993, pendant la récession, pour retrouver un niveau aussi bas, à 1,66 enfant par femme »*, précise Sylvie Le Minez, responsable de l’unité des études démographiques et sociales à l’Insee.

Avec une particularité : cette fois-ci, toutes les classes d’âge sont touchées par cette dégringolade. *« On commence à avoir des taux de fécondité assez bas entre 30 ans et 34 ans, alors que jusqu’à présent le phénomène touchait surtout les tranches d’âge avant 30 ans »*, remarque M. Toulemon. Même chez les femmes plus âgées, de 40 ans à 50 ans, une légère diminution est enregistrée, alors que leur taux de fécondité était en hausse continue depuis le milieu des années 1980.

Incertitude sur les effets à moyen terme Faut-il voir dans cette baisse de la fécondité un bouleversement des modèles familiaux ? Les démographes restent prudents. *« Tous les ans, on est bien en difficulté pour le dire*, déclare Mme Le Minez. *Cela peut être un report du calendrier des naissances, ou une baisse liée à la conjoncture, marquée par l’inflation économique, qui pèse sur le budget des familles et peut les faire reporter un projet d’enfant, le contexte international avec la guerre aux portes de l’Europe, le développement de l’écoanxiété… »*

Pour M. Toulemon, qui rappelle qu’on a observé le même phénomène dans d’autres pays européens dès 2022, *« on n’est pas dans une situation alarmante »*. *« A l’échelle de la population, le retard des maternités ne conduit pas nécessairement à une baisse de la fécondité, mais à l’échelle individuelle, beaucoup plus de gens vont avoir des difficultés pour faire des enfants »*,convient-il.

A terme, *« si l’indicateur de fécondité s’installe durablement en dessous de 1,8 enfant par femme, on se trouvera dans la situation d’une population qui reste constante ou qui baisse un petit peu »*, entraînant des choix politiques portant sur la politique migratoire.

Les associations familiales réunies au sein de l’Union nationale des associations familiales (UNAF) sont convaincues, elles, que ces chiffres ne reflètent pas une baisse du désir d’enfant. A la question « Quel est le nombre idéal d’enfants que vous aimeriez personnellement avoir ou auriez aimé avoir ? », la majorité des sondés répondait 2,27, rappelle l’UNAF, en citant une étude réalisée par l’institut Verian en novembre 2023.

L’espérance de vie en hausse Après une forte chute en 2020, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, l’espérance de vie atteint en 2023 *« un niveau supérieur à son niveau prépandémique »*, relève l’Insee. Pour la première fois chez les hommes, elle atteint 80 ans, contre 79,3 ans en 2022. Pour les femmes, elle s’élève à 85,7 ans, elle était de 85,1 ans en 2022.

*« Il y a très longtemps, l’écart entre les hommes et les femmes était beaucoup plus important, mais depuis le milieu des années 1990, l’espérance de vie des femmes croît moins vite que celle des hommes »*, explique Sylvie Le Minez. En effet, par rapport à 2022, celle des hommes est en hausse de 0,7 an et celle des femmes de 0,6 an.

L’allongement de l’espérance de vie, conjugué aux générations nombreuses issues du baby-boom, contribue à accroître le vieillissement de la population. Cette tendance n’est pas nouvelle, mais elle s’accentue. Désormais, indique l’Insee, une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus. Celles de 75 ans et plus représentent une personne sur dix.

Il ne s’agit pas d’une spécificité française : tous les pays de l’Union européenne sont concernés, souligne la publication. Ainsi, en 2022 (date des dernières données disponibles), les personnes de 65 ans et plus représentaient 21,1 % de la population, contre 18 % en 2012 et 16 % en 2002.

La surprise de la chute de la mortalité Après trois années de forte mortalité, en partie liée au coronavirus, on compte 6,5 % de décès en moins en 2023 : 631 000 personnes sont mortes, soit 44 000 de moins qu’en 2022, qui fut une année *« marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de forte chaleur et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d’année »*.

Ainsi, 2023 voit le retour de niveaux de mortalité plus attendus. Pour Laurent Toulemon, *« la baisse importante du nombre de décès et les gains pour l’espérance de vie donnent l’impression qu’on renoue avec la période pré-Covid-19, qu’on sort de cette période exceptionnelle ».*Cette année, le bilan mentionne aussi la mortalité infantile, de 4 décès pour 1 000 naissances vivantes. Un taux qui *« ne baisse plus depuis 2005 »*, après un fort recul tout au long du XXe siècle.

Le solde naturel au plus basEn baisse régulière depuis 2017, le solde naturel, soit la différence entre le nombre de naissances et de décès, reste positif en 2023. Mais, avec + 47 000, il atteint son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale, « les naissances diminuant plus fortement que les décès ». Selon les projections démographiques récentes faites par l’INED, le nombre de naissances devrait rester supérieur à celui des décès jusqu’en 2035, tout en diminuant lentement.

Quant au solde migratoire, l’autre variable à prendre en considération pour mesurer l’évolution de la population, l’Insee ne dispose pas encore de données définitives. Selon les chiffres provisoires, il est estimé à + 183 000 personnes en 2023, au même niveau qu’en 2021 et 2022.

Les mariages toujours dynamiques Le redémarrage des mariages, après les interruptions liées aux confinements successifs pendant la crise épidémique, se confirme. Ce sont donc 242 000 personnes qui se sont unies, parmi lesquelles 235 000 de sexe différent et 7 000 du même sexe. Après un recul historique en 2020, les mariages sont au même niveau qu’en 2022, qui était le plus élevé depuis 2012.

\*\*\*\* \*num\_72 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

Parmi les pays développés, la France a longtemps fait figure d’exception en se tenant à l’écart d’un mouvement mondial de baisse des naissances. Le bilan démographique de 2023, dressé par l’Insee mardi 16 janvier, tend à montrer que le pays rentre dans le rang. Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, moins de 700 000 naissances ont été enregistrées, soit une baisse de 20 % par rapport à 2010. Le nombre de nouveau-nés pour 1 000 habitants a été divisé par deux par rapport à 1950. Le taux de fécondité est tombé à 1,68 enfant par femme en âge de procréer, s’éloignant encore un peu plus du seuil de renouvellement des générations, fixé à 2,1.

La liste des raisons qui conduisent à renoncer à faire des enfants n’a cessé de s’allonger, chacune jouant un rôle difficile à quantifier. La succession des chocs (économiques, sanitaire, géopolitiques) a créé un climat d’incertitude peu propice au désir d’enfant. La remise en cause de l’universalité des aides, l’insuffisance de la disponibilité des modes de garde, la crise du logement qui frappe plus particulièrement les jeunes ménages, les choix personnels, l’angoisse face à la catastrophe climatique : les facteurs sont multiples et peuvent parfois s’additionner.

A ce stade, la grande majorité des démographes refusent d’en conclure que la France serait entrée dans un « hiver démographique ». On peut tenter de se rassurer en se disant que la France reste la championne de la fécondité en Europe, que le nombre de naissances a déjà connu dans le passé des accès de faiblesse avant de rebondir, que la situation en Italie ou en Espagne est autrement préoccupante.

Tout cela est vrai, mais il est difficile d’ignorer la tendance de fond : la baisse des naissances concerne désormais toutes les classes d’âge de femmes en capacité de procréer. Le fait que l’on fasse des enfants de plus en plus tard ne suffit plus à l’expliquer à lui seul. Le mal est plus profond, et nous devons nous en inquiéter sans délai, car les conséquences seront majeures. De leur anticipation dépendra notre capacité à les surmonter.

Lors de sa conférence de presse, mardi 16 janvier, Emmanuel Macron a promis un *« réarmement démographique »* en évoquant notamment la création d’un *« congé de naissance »*proposé aux deux parents, qui serait plus court, mais mieux rémunéré que le congé parental actuel, ainsi qu’un plan de lutte contre l’infertilité. Quelles que soient les modalités de ces dispositifs, il ne faut pas en attendre de miracle. Les politiques familiales peuvent infléchir les tendances, rarement les inverser. Le choix de faire un enfant reste, pour une grande part, du ressort de l’intime, et l’aboutissement d’une décision individuelle.

L’affaissement du taux de fécondité, année après année, est en train d’accélérer le vieillissement de la France. La baisse des naissances, conjuguée à l’augmentation de l’espérance de vie, représente un immense défi pour le financement de notre système de protection sociale, qui repose en grande partie sur une démographie dynamique.

Alors que les comptes de la Sécurité sociale sont déjà dans le rouge et que le nombre d’actifs baisse inexorablement par rapport à celui des retraités, le statu quo ne sera pas tenable. Sans un recours calibré à l’immigration et une remise à plat équitable des contributions de chacun, la pérennité du système est menacée. L’impossibilité d’en débattre de façon éclairée est préoccupante.

\*\*\*\* \*num\_73 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**Alors qu’Emmanuel Macron entend provoquer un « réarmement démographique » pour une France « plus forte », la corrélation entre croissance démographique et croissance économique est débattue entre démographes et économistes.**

Pour Emmanuel Macron, cela relève du bon sens : la France sera « plus forte par la relance de sa natalité ». Associant explicitement la démographie à la puissance, le chef de l’Etat entend inverser un déclin continu des naissances en France, tombées en 2023 au plus bas depuis 1945, avec une batterie de mesures destinées à alimenter un « réarmement démographique » et présentées mardi 16 janvier lors de sa conférence de presse. La contribution d’une natalité dynamique à ce qui fait le cœur de son logiciel idéologique – la croissance – est pour lui une évidence. Une analyse largement partagée chez les responsables politiques et dans l’opinion, pour qui le recul de la fécondité est sans doute l’un des symptômes les plus éclatants du déclin.

« L’idée selon laquelle la démographie s’affaiblit en France est assez soutenue dans l’opinion, même s’il y a des divergences sur les causes et les remèdes », confirme Bruno Cautrès, chercheur au CNRS et au Centre de recherches politiques de Sciences Po, qui rappelle que « l’exception démographique française, avec sa natalité dynamique, était un motif de fierté ». La démographie « n’est pas un motif d’inquiétude en soi mais c’est une facette de ce sentiment de pessimisme français, avec une difficulté à se projeter dans un avenir positif, avec l’idée qu’on vivait mieux avant et que pour la prochaine génération, ce sera plus dur ».

Chez les responsables politiques, le chef de l’Etat n’est pas le seul à considérer que la natalité est un élément essentiel pour fabriquer de la croissance économique. Droite et gauche ont historiquement partagé un discours nataliste, aussi bien pour des raisons sociétales – la famille étant perçue comme un facteur de stabilité politique – qu’économiques, liant implicitement la vigueur de l’économie, la création de richesse ou l’innovation à la jeunesse du pays. Un consensus fragilisé par l’essor de l’individualisme à partir des années 1960, puis avec la remise en cause de l’universalité de la politique familiale par la gauche, pendant la présidence de François Hollande.

« Croissance potentielle plus faible »

« Moins de naissances, c’est moins de travail et moins de consommation, c’est un affaiblissement économique, un déclin, considère Bruno Retailleau, chef de file des Républicains au Sénat. Un pays dont le solde naturel diminue est un pays dont la croissance potentielle – qui est corrélée à l’offre de travail – est plus faible. » L’enfant est à ses yeux « une croyance en l’avenir », et demeure « la meilleure solution pour nous prolonger nous-mêmes, nous qui sommes mortels ». Une analyse que l’on retrouve dans la majorité, le député Renaissance du Val-de-Marne Mathieu Lefèvre se disant par exemple « très inquiet » de « l’érosion lente de la démographie partout en Europe ».

Le réchauffement climatique fait à l’inverse apparaître chez les écologistes une grande réserve sur la question. « Nous sommes près de 8 milliards d’humains sur terre, il y a largement de quoi subvenir à tous les besoins de l’économie », répond la députée écologiste de Paris Sandrine Rousseau, économiste de formation, pour qui les perspectives démographiques qui projettent une population de plus de 10 milliards d’êtres humains sur la terre en 2050 sont une « catastrophe écologique absolue ».

Défendant l’idée d’une économie en « état stationnaire » plutôt qu’en « croissance infinie », l’élue juge qu’« il n’y a pas absolument besoin de relancer la natalité ». Sandrine Rousseau dit observer chez les partisans de la décroissance une réhabilitation des thèses de Thomas Malthus. L’économiste britannique voyait les naissances multiples comme un facteur d’appauvrissement dans un monde aux ressources finies, mais était historiquement honni par les penseurs socialistes, qui lui reprochaient de ne prêcher pour un contrôle des naissances que chez les pauvres.

Si la démographie demeure un facteur objectif de puissance géopolitique et militaire, y compris dans un Occident en paix, la corrélation avec la création collective de richesses n’est pas évidente. A l’image des politiques, économistes comme démographes s’opposent sur le sujet depuis des siècles, brandissant des exemples étrangers qui démontrent à la fois l’existence et l’absence de lien.

L’éducation et la santé, la clé ?

« Il y a eu beaucoup d’études réalisées sur la relation entre croissance économique et croissance démographique, et on n’a jamais pu mettre en évidence la moindre causalité, expliquait récemment le démographe Hervé Le Bras, dans un entretien à Mediapart. L’Allemagne en fournit la preuve : le pays a mieux réussi économiquement que la France en ayant une fécondité, pendant près de cinquante ans, d’un demi-enfant de moins qu’en France. » En revanche, le ralentissement chinois est largement imputé au déclin de sa population.

« En dehors de l’équilibre des régimes de retraite, la démographie n’est pas une variable essentielle au bon fonctionnement d’une économie capitaliste, explique l’économiste Jean Pisani-Ferry. La variable qui peut être affectée est le rythme d’innovation, mais le cas du Japon illustre bien qu’un pays peut être en récession démographique sans que cela induise de catastrophe économique. »

A l’inverse, les pays dont la démographie explose ne sont en effet pas nécessairement les plus prospères. La clé est moins le nombre de naissances que la qualité du système éducatif ou de santé. « La croissance n’est pas nécessairement assise sur la population, observe l’économiste François Geerolf, professeur à Sciences Po et rattaché à l’Observatoire français des conjonctures économiques. La question de savoir s’il faut intervenir ou non peut se poser. C’est une question plus politique, voire géopolitique, qu’économique. »

Financement de la protection sociale

En réalité, le risque que fait peser la baisse de la natalité sur le pays est moins celui de la création de richesses que celui du financement de sa protection sociale – en premier lieu des retraites – assis très largement, en France, sur le travail. Plus la part des actifs qui travaillent diminue dans la population, plus le financement du système se déséquilibre, surtout si celle des retraités augmente en parallèle.

« Le recul du poids des actifs qui travaillent explique une grande partie du ralentissement dans les économies vieillissantes », affirme Hippolyte d’Albis, professeur à l’Ecole d’économie de Paris, pour qui la question du financement des « dépendants », à savoir enfants et retraités, est centrale. « On pourrait financer la protection sociale davantage par l’impôt, ce qu’on fait déjà avec la CSG, et moins par le travail, avance Sandrine Rousseau. Si l’intelligence artificielle détruit de l’emploi, il va falloir trouver d’autres sources de financement que le travail. Le problème aujourd’hui en France, c’est que c’est le nombre de travailleurs qui crée la protection sociale. »

Mais comment financer la protection sociale sans ponctionner d’une façon ou d’une autre la création de richesses ? « Si vous êtes obligés de taxer beaucoup pour financer les enfants et les retraités, cela a un impact sur l’économie », insiste Hippolyte d’Albis, qui rappelle que même un système de retraites par capitalisation revient à prélever une part de l’activité économique.

Malgré la diversité des modèles sociaux, la transition démographique se pose à peu près dans les mêmes termes dans tous les pays qui y sont confrontés. Et même si elle est en théorie transitoire, puisqu’une population qui diminue aura moins besoin de protection, « ce ne sont pas nécessairement des phénomènes de court terme », rappelle Hippolyte d’Albis. D’autres remèdes que la natalité sont possibles. Le Japon s’est endetté massivement et a robotisé pour compenser le manque de main-d’œuvre. L’Allemagne a eu recours à une importante immigration de travail. Un débat difficile, voire impossible, en France.

\*\*\*\* \*num\_75 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**Un congé de naissance, tel qu’annoncé par Emmanuel Macron le 16 janvier, ne pourra contribuer à lui seul à augmenter la natalité en France, estime la spécialiste de l’évaluation des politiques sociales et familiales dans un entretien au « Monde ».**

Par le déploiement d’un certain nombre de dispositifs monétaires et de prestations liées notamment à l’accueil des jeunes enfants, les politiques familiales ont pour objectif de soutenir et d’accompagner les personnes qui font le choix de devenir parents. Mais quel impact ont-elles sur les intentions de fécondité ? Alors qu’Emmanuel Macron a dit, lors de sa conférence de presse du 16 janvier, envisager de mettre en place un congé de naissance pour favoriser un « réarmement démographique », l’économiste à l’Observatoire français des conjonctures économiques (Sciences Po) Hélène Périvier, qui préside par ailleurs le Conseil de la famille au sein du Haut Conseil de la famille, de l’enfance et de l’âge – instance placée auprès du premier ministre –, doute que cela suffise à relancer la natalité, en baisse depuis 2011.

Que sait-on de l’effet des politiques familiales sur la démographie ?

Il est très difficile d’identifier l’effet spécifique d’une politique publique sur les décisions de fécondité, parce qu’il s’agit de décisions multidimensionnelles. Pour pouvoir évaluer l’effet d’une seule politique, il faut pouvoir isoler ses effets de ceux qui sont liés au contexte économique et social dans lequel elle est mise en œuvre. Les quelques travaux d’évaluation – sur la réforme de l’allocation de congé parental ou sur la modification du quotient familial – montrent que les effets sont globalement faibles, lorsqu’ils existent.

S’agissant de la réforme de la prestation partagée d’éducation de l’enfant, en 2015, qui a réduit à vingt-quatre mois la durée du congé parental, nous avons montré que cela n’a pas eu a priori d’effet sur les choix de fécondité.

Y a-t-il des évolutions dans la politique familiale, ces dernières années, qui pourraient expliquer la baisse des naissances que l’on connaît depuis 2011 ?

La politique familiale s’est beaucoup transformée ces trente dernières années. La tendance, en France et plus largement en Europe, est à l’orientation vers les politiques d’articulation entre les vies professionnelle et familiale. Cela se traduit par le fait de limiter les allocations versées aux parents, pour investir dans des services publics, comme le déploiement des modes d’accueil. En France, on parle d’un service public d’accueil des jeunes enfants, sur lequel le Conseil de la famille a produit plusieurs rapports en 2023.

Les pays dans lesquels ces politiques sont généreuses sont aussi ceux dans lesquels la fécondité est plus élevée. Rappelons qu’aujourd’hui encore ce sont les femmes qui gèrent la plus grande part des tâches familiales. La question de l’égalité femmes-hommes est centrale pour penser des politiques familiales d’articulation des temps de vie. Le congé parental s’insère dans cette vision : quand il est plutôt court et bien rémunéré, avec une incitation aux pères à y recourir, il permet aux femmes d’avoir à la fois une carrière et des enfants.

Comment la France se situe-t-elle en la matière ?

En France, le congé parental n’est pas beaucoup pris : pour un deuxième enfant ou plus, on a 25 % de recours. Toutes les femmes ne prennent pas un congé parental, mais 98 % des allocataires sont des femmes.

Dans les pays nordiques, les normes éducatives sont différentes : c’est aux parents de s’occuper de leur enfant durant sa première année, puis il aura une place en crèche. Afin d’encourager le partage du congé, ces pays ont progressivement mis en place pour les pères des incitations ou des obligations à y recourir.

En France, on peut confier son enfant à 3 mois ou à 6 mois à une crèche – à la condition de trouver une place – sans être considéré comme un mauvais parent, en particulier une mauvaise mère. C’est très positif, mais il est, de fait, plus difficile d’inciter les pères à prendre une partie du congé parental.

Peut-on imaginer que le congé de naissance annoncé par Emmanuel Macron puisse relancer la natalité ?

C’est très hypothétique. Cela peut contribuer à inciter les hommes à prendre ce congé. Cela semble aller dans le sens de ce que veulent les parents, parce que cela permet aux femmes qui travaillent de passer un peu plus de temps avec leur bébé sans renoncer à leur carrière, en espérant que les pères le trouveront attractifs également. Mais ce serait illusoire de penser que cela relance la natalité.

Beaucoup d’autres critères entrent en ligne de compte pour expliquer la baisse de la natalité. Il y a d’abord la question des valeurs qui changent d’une génération à l’autre. Sur ce plan, il peut s’agir de considérations féministes pour les femmes qui aspirent à avoir une carrière. De nombreuses études montrent que les revenus d’activité des femmes chutent à l’arrivée d’un enfant, alors que ceux des pères ne bougent pas. Il y a également des considérations relatives à l’écologie, qui s’invitent dans ces décisions davantage qu’il y a trente ans. Là-dessus, le congé de naissance ne changera rien.

Ensuite, il y a les freins matériels qui peuvent expliquer cette baisse de la natalité – dans un contexte de crise du logement, de jeunes couples n’ont pas forcément un logement leur permettant d’accueillir un enfant ou un deuxième enfant –, mais aussi les questions relatives aux modes d’accueil, qui restent aujourd’hui encore insuffisants pour couvrir les besoins. Il y a aussi des freins liés à l’infertilité. Pour permettre aux gens d’avoir le nombre d’enfants qu’ils souhaitent et dans de bonnes conditions, il faut donc jouer sur plusieurs politiques publiques.

N’est-il pas plus incitatif d’investir dans les modes de garde plutôt que dans les congés parentaux ?

En matière d’égalité femmes-hommes, le déploiement du service d’accueil du jeune enfant est une condition absolument nécessaire. Cela répond aussi aux impératifs de socialisation des enfants et d’égal accès aux services publics sur le territoire. Ces dernières années, les modes d’accueil se sont développés, mais ce n’est pas si simple : il y a une volonté politique de porter un service public d’accueil du jeune enfant, mais elle se heurte au problème assez structurel de recrutement des personnes qui exercent ces métiers, avec un problème d’attractivité.

\*\*\*\* \*num\_97 \*an\_2025 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**Dans son bilan démographique annuel, l’Insee constate que le nombre de naissances continue de chuter en France, une baisse tendancielle depuis 2011. Le nombre de décès est, lui, en légère hausse.**

Baisse des naissances, solde naturel au plus bas, espérance de vie qui se stabilise… Avec 68,6 millions d’habitants au 1er janvier 2025, la population française continue de croître légèrement en 2024. Toutefois, la baisse de la natalité et de la fécondité s’inscrit dans la durée. Le passage, pour la deuxième année d’affilée, sous le cap des 700 000 naissances interroge sur un possible revirement démographique.

Les naissances continuent de baisser

Les naissances connaissent un nouveau recul en 2024. C’est l’un des principaux enseignements du bilan démographique de l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) présenté mardi 14 janvier. En 2024, 663 000 enfants sont nés. C’est 2,2 % de moins qu’en 2023 et 21,5 % de moins qu’en 2010, année du dernier pic des naissances, relève la publication annuelle. Il s’agit donc une nouvelle fois du plus bas niveau de naissances enregistré depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La baisse est continue depuis 2011, à l’exception d’une seule remontée enregistrée en 2021, à la suite de l’épidémie de Covid-19.

« Alors que 2023 marquait une rupture nette, en 2024 ça baisse encore, mais plus de façon aussi brutale », observe Sylvie Le Minez, responsable de l’unité des études démographiques et sociales à l’Insee. En 2023, cet indicateur, très scruté politiquement, avait en effet enregistré une chute spectaculaire, de près de 7 % par rapport à l’année précédente. Dans un discours qui avait marqué les esprits, Emmanuel Macron avait appelé à un « réarmement démographique ». Pour relancer la natalité, il avait alors promis de lancer « un grand plan contre l’infertilité » et de réformer le congé parental, mal rémunéré et boudé par les jeunes parents – deux chantiers qui n’ont pas abouti.

Le passage sous le cap symbolique des 700 000 naissances, pour la deuxième année de suite, ne doit cependant pas faire oublier que la France reste encore parmi les pays les plus féconds d’Europe.

Un indicateur de fécondité à 1,62 enfant par femme

La baisse des naissances peut s’expliquer à la fois par le nombre de femmes en âge de procréer et par leur fécondité. Depuis 2016, la population féminine en âge d’avoir des enfants est restée stable, c’est donc bien le recul de la fécondité qui joue un rôle majeur dans l’évolution de la natalité.

En 2024, l’indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s’établit à 1,62 enfant par femme (1,59 en France métropolitaine), contre 1,66 en 2023 (1,62 en France métropolitaine). C’est encore un plus-bas historique : « Il faut remonter à la fin de la première guerre mondiale pour retrouver un ICF aussi bas qu’en 2024 : en 1919, en France métropolitaine, l’ICF était de 1,59 enfant par femme, et il était descendu à 1,23 en 1916 », écrit l’Insee.

Ce recul du nombre d’enfants par femme touche notamment la catégorie la plus féconde, celle des 30 à 34 ans. Leur taux de fécondité s’établit à 11,1 enfants pour 100 femmes de cette tranche d’âge, il était à 12 vingt ans plus tôt. « On observe plutôt une stabilisation aux âges élevés, mais qui sont ceux où les femmes font très peu d’enfants, et une baisse aux âges plus jeunes », observe le démographe Laurent Toulemon, spécialiste de la fécondité à l’Institut national d’études démographiques (INED).

Il reste cependant compliqué, pour les démographes, de savoir si cette baisse, désormais installée dans la durée, est le signe d’un véritable changement. Le renouvellement de la population reste assuré jusqu’aux générations nées en 1985, mais après ? « Est-ce du conjoncturel qui dure ou un nouveau régime de fécondité ? On n’a pas la réponse », résume Mme Le Minez.

Difficile aussi de savoir quelle est, dans ces changements de fécondité, la part des renoncements, des empêchements ou des reports. « En 2024, l’âge conjoncturel moyen à l’accouchement poursuit sa hausse tendancielle et s’élève à 31,1 ans, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt », pointe ainsi l’Insee. Certains misent sur un « décalage du calendrier » des naissances, qui pourrait être lié à l’incertitude face à l’avenir, à la précarité économique, aux difficultés liées au logement… Avec le risque cependant que ce report se traduise, à terme, par une baisse du nombre d’enfants à l’échelle d’une génération.

La mortalité repart à la hausse

Le nombre de décès en France est estimé à 646 000, en hausse de 1,1 % par rapport à 2023. Cela s’explique par le vieillissement de la population. En effet, « les personnes âgées d’au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8 % en 2005 ». La légère hausse de la mortalité est liée à « l’arrivée à des âges de forte mortalité des générations nombreuses du baby-boom », nées de 1946 à 1974, rappellent les démographes.

Autre enseignement relevé par la publication, aux explications moins évidentes : la poursuite de l’augmentation de la mortalité infantile, qui s’établit à 4,1 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2024. Après avoir continûment baissé jusqu’en 2005, le taux de mortalité infantile stagne et a même tendance à augmenter légèrement depuis 2021, où il était fixé à 3,7 pour 1 000. Ce qui soulève des questions de santé publique. Selon les données Eurostat, en 2019 (date des dernières données européennes disponibles), la France occupait la 25e place en Europe en la matière.

Une hausse de la population principalement portée par l’immigration

La population française continue d’augmenter. Elle s’élève à 68,6 millions d’habitants au 1er janvier 2025, soit 0,25 % de plus qu’un an auparavant.

Le solde naturel (la différence entre le nombre de naissances et de décès) est estimé à + 17 000, son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le solde migratoire, soit la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l’année, est pour sa part estimé provisoirement à 152 000 personnes.

« Depuis 2018, le solde migratoire dépasse le solde naturel et s’est installé comme le principal moteur démographique de la France, deuxième pays le plus peuplé de l’UE27 [Union européenne des Vingt-Sept] derrière l’Allemagne », relève l’INED dans son dernier rapport de conjoncture démographique, paru en décembre 2024.

A court terme, les démographes prévoient que le solde naturel va devenir négatif, comme c’est le cas chez nombre de nos voisins européens, posant la question des choix politiques relatifs aux politiques migratoires.

L’espérance de vie se stabilise

En 2024, l’espérance de vie à la naissance s’élève à 85,6 ans pour les femmes et à 80 ans pour les hommes. Soit une « stabilisation » pour les femmes et une « très légère progression » pour les hommes, souligne Mme Le Minez. L’écart entre les deux sexes se réduit : il est de 5,6 ans en 2024, contre 7,1 ans en 2004.

A l’échelle européenne, pour les femmes, depuis de longues années la France se situe dans les espérances de vie les plus élevées, dans le trio de tête derrière l’Italie et l’Espagne. En revanche, pour les hommes, elle est certes au-dessus de la moyenne européenne, mais à la 11e place seulement.

\*\*\*\* \*num\_101 \*an\_2025 \*quart\_1 \*presse\_monde \*titre\_ \*texte\_

**L’exception française en matière démographique n’a plus cours : le taux de fécondité est en baisse aussi dans l’Hexagone. Tenter d’y remédier implique un rééquilibrage des politiques publiques en faveur des jeunes actifs.**

La France est entrée à son tour dans un hiver démographique. Pendant des décennies, le pays a fait figure d’exception dans un monde développé qui faisait de moins en moins de bébés. Le bilan démographique annuel de l’Insee présenté mardi 14 janvier confirme que ce n’est plus le cas. Année après année, la France se normalise, avec une baisse régulière du taux de fécondité. Celui-ci n’est plus capable d’assurer le renouvellement des générations, et accentue la déformation de notre pyramide des âges avec un vieillissement de plus en plus marqué.

La chute des naissances s’est amorcée en 2011. En quinze ans, le nombre de nouveau-nés a baissé de plus de 21 %, à 663 000 en 2024. Pour retrouver un tel niveau, il faut remonter à 1945. La raison tient au recul du taux de fécondité, qui est tombé à 1,62 enfant par femme. Du jamais-vu depuis la fin de la première guerre mondiale.

Même si la France reste le pays où la fécondité est la plus élevée au sein de l’Union européenne, même si la population française continue à augmenter grâce à un nombre de décès inférieur à celui des naissances, la situation doit alerter, car une démographie déclinante et vieillissante – l’espérance de vie a encore progressé d’un an depuis 2010 – menace la stabilité socio-économique du pays.

Un cercle vicieux est à l’œuvre : la baisse du nombre des actifs fait que les efforts qu’ils fournissent pour financer la protection sociale (retraites et santé) sont de plus en plus importants. Cette pression grandissante dissuade de faire des enfants, aggravant encore le vieillissement. Celui-ci amenuise la prise de risque ; le rythme de la croissance et de la productivité ralentit, et le financement du modèle social devient insoutenable.

Il y a un an, Emmanuel Macron avait appelé à un « réarmement démographique ». Il s’agissait de déployer un « grand plan contre l’infertilité » et d’instaurer un « congé de naissance ». La dissolution de l’Assemblée nationale, le 9 juin 2024, a laissé en jachère ce chantier présidentiel, mal nommé, insuffisamment doté et surtout ciblé sur des mesures trop limitées pour provoquer le sursaut espéré.

Relancer la natalité est un mécanisme complexe. Les régimes autocratiques (Chine ou Russie), illibéraux (Hongrie) ou démocratiques (Japon, Italie ou Allemagne) y ont tous échoué. On a beau sensibiliser, inciter ou contraindre, le désir d’enfant reste une décision éminemment individuelle, qui a surtout besoin d’un environnement propice pour se concrétiser.

Allocations et exonérations sont nécessaires, mais pas suffisantes. La corrélation entre argent public et natalité n’a rien de mécanique. Les flux migratoires sont utiles pour combler les pénuries de main-d’œuvre mais sensibles politiquement ; ils ne rééquilibrent qu’imparfaitement la structure de la pyramide des âges.

La baisse de la natalité a des causes multifactorielles qu’il est indispensable de prendre en compte de façon globale et cohérente. Fonder une famille nécessite de pouvoir accéder à un logement adapté, là où il y a du travail, d’avoir à disposition des modes de garde permettant de concilier activité professionnelle et parentalité, et enfin, de disposer d’un pouvoir d’achat suffisant, alors qu’en France le travail paye de moins en moins bien.

Tant que ces obstacles ne seront pas surmontés, il est illusoire d’espérer relancer la natalité. Cela suppose de rééquilibrer les politiques publiques en direction des actifs et de la jeunesse, grâce à une remise à plat de la fiscalité et du financement de notre modèle social.